MAIRIE DE ST-DERRIEN
BULLETIN MUNICIPAL
Novembre 2020

Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**
Pharmacie de garde : **3237**
Pompiers : **18** / portable : **112**
Gendarmerie : **17**
Déchetterie et fourrière animale de BODILIS : **02 98 68 99 99**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00

Les gestes barrière et de distanciation sociale devront être respectés au sein de la mairie. Le port du masque est obligatoire.

02.98.68.52.44
Mail : **saint.derrien@wanadoo.fr**
Site Internet: ***www.saint-derrien.fr***

COVID-19 : plus d'informations sur
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS

Les particuliers et les exploitants agricoles qui souhaitent la visite du « **dératiseur** » **doivent impérativement s'inscrire en mairie.**

L'intervention est prévue
le mardi 17 novembre 2020, le matin.

Agents recenseurs pour le recensement 2021

Le **recensement de la population** se déroulera **du 21 janvier au 20 février 2021** sur la commune.

A cette occasion, la commune recrutera de **2 agents recenseurs**.

Si vous êtes disponible le soir, le week-end, possédez un moyen de locomotion et connaissez la commune, n'hésitez pas à adresser votre **candidature à la mairie, avant le 10 novembre 2020**.

Ecole Saint Yves : vente à emporter

Comité d'animation : Téléthon

En raison du COVID-19, les animations habituelles avaient été modifiées mais **vu les annonces du gouvernement du 28/10/2020 et pour lutter contre la propagation du virus, ces manifestations sont ANNULÉES.**

Néanmoins, vous pouvez faire un don au 3637.

Bibliothèque Lenn ha dilenn

Vous trouverez des livres provenant de la bibliothèque de Sainte Sève. N'hésitez pas à regarder dans les rayons, la bénévole de permanence est là pour vous aider dans vos choix si besoin. Nous essayons de répondre à vos besoins ou envies
Comme les autres années, il n'y aura pas de permanences au moment des fêtes de Noël : du **20 décembre au mercredi 6 janvier 2021**.
Bonne lecture à tous.

Visite du Sous Préfet

Les élus ont reçu **M. Gilbert MANCIET, sous préfet de l'arrondissement**, le 22 octobre dernier. Sa venue a été l'occasion de **présenter la commune** de Saint-Derrien, **les projets aboutis et ceux à venir**. Un échange a eu lieu, au cours duquel il a notamment été question de la crise sanitaire actuelle.
Ils ont ensuite profité du beau temps pour admirer les travaux réalisés dans le centre bourg et lui faire découvrir une partie de la commune.
Cette rencontre s'est déroulée en présence d'une interprète en langue des signes (URAPEDA) afin de permettre à Monsieur Patrick AUFFRET de participer activement aux discussions.

Comité de lignes Léon Iroise

Vous pouvez vous exprimer sur le **niveau et la qualité de service des cars et des trains** du réseau de transport **BreizhGo du 2 au 15 novembre 2020** sur https://www.breizhgo.bzh/a-votre-rencontre.

Identification des animaux

Conseil Municipal du 12 octobre 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2020.
Monsieur le Maire décide de débuter la séance dans l'ordre suivant :

1. CCPL : avenant n° 1 à la convention pour la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

Après délibération, le conseil municipal, décide d'approuver l'avenant n°1 à la convention pour la mise en place d'un service commun d'instruction des autorisations de droit des sols et d'autoriser monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire.

2. Motion de soutien à Brittany Ferries

Après délibération, le conseil municipal, décide d'apporter son soutien aux membres du conseil de surveillance, au directoire et à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

3. Décision modificative n° 5 – budget commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire les virements de crédits comme indiqués ci-après, sur le budget commune de l'exercice 2020 – en section d'investissement

CRÉDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21534	89	Réseaux d'électrification – Pen ar Menez	0,26 €
21	21534	92	Réseaux d'électrification – Point lumineux 134 Le Bourg	1 854,52 €
21	2132	79	Immeubles de rapport – acquisitions foncières / bar	318,00 €

CRÉDITS A RÉDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2111	79	Terrains nus – acquisitions foncières	2 172,78 €

4. Recensement de la population 2021 – INSEE

Un article paraîtra dans le prochain bulletin municipal pour recruter 2 agents recenseurs.

5. Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

La présentation vidéo réalisée par le CDG 29 à destination des élus est projetée.

6. Questions diverses

- 22/10/2020 – 9h30 : visite du Sous-Préfet **:** un point est fait sur les conseillers municipaux qui participeront à cette rencontre entre le Sous-Préfet et les élus.
- La commune va adhérer à l'association Les Agriculteurs de Bretagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 17 novembre 2020 à 20h00.

Sapeurs pompiers : tournée calendriers 2020

Comme chaque année, les sapeurs pompiers de Landivisiau vont entamer leurs tournées de calendriers.
Les règles d'hygiène et le protocole sanitaire seront respectés : gestes barrières et distanciation sociale. **Les sapeurs pompiers ne rentreront pas dans les habitations.**

Rappel : tri des déchets

Le tri a été simplifié mais il faut respecter les consignes !

Petites annonces

- URGENT **recherche location** (maison meublée ou non, appartement ou gîte) / 2 chambres. Secteur : Saint-Derrien, Plounéventer, Saint-Servais et alentours. Eligible APL, garant et cautionnaire.
  Contact : 06.62.59.69.21

- La Tête Ailleurs développe un nouveau service en partenariat avec « les Mains d'Anna ». Retrouver Anaïs chaque vendredi au salon pour votre « **beauté des mains** » **Contact et prise de rendez-vous au 06.50.90.25.64**

***NB** : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.*

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail.

Rédaction / conception / impression du bulletin municipal : mairie de Saint-Derrien

Le prochain bulletin paraîtra début décembre 2020. Merci de faire parvenir vos articles avant le 20/11/2020.

Webinaire : Agriculture, quelles sont les opportunités d'emploi dans le contexte actuel ?

LE RECENSEMENT AGRICOLE

Qu'est-ce que c'est ?
Tous les 10 ans, le ministère de l'agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

À quoi ça sert ?
L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

Qui est concerné ?
Toutes les exploitations agricoles sont concernées

Qui répond ?
C'est le chef d'exploitation qui répond à l'enquête

Que deviennent les données ?
Les données individuelles concernées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques

Comment répondre ?
La majorité des chefs d'exploitations recevront par courrier un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne

Pour certaines exploitations, un enquêteur viendra directement sur l'exploitation collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé

Quand ?
La collecte se fait d'octobre 2020 à avril 2021, premiers résultats disponibles fin 2021

Pour tout renseignement, contactez le service régional de la statistique agricole : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Mois sans tabac

Parce qu'1 mois sans fumer, c'est 5 fois + de chances d'arrêter

Le tabac, parlons-en !
Venez échanger et vous informer

Morlaix, mercredi 4 novembre de 14 h 30 à 16 h 30
Centre départemental d'action sociale, 21 rue du Poulfanc

Landivisiau, jeudi 5 novembre de 14 h à 16 h
Centre départemental d'action sociale, 18 place Lyautey

Landivisiau, vendredi 20 novembre de 14 h 30 à 16 h 30
Maison des services au public, 36 rue Georges Clémenceau

Afin de respecter les conditions sanitaires, merci de vous inscrire au 02 98 88 99 90

Finistère Penn-ar-Bed LE DÉPARTEMENT
FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE

www.finistere.fr

Vous cherchez un emploi ?

La Région finance votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour apprendre un métier, développer vos compétences
ou valoriser votre expérience professionnelle.

22 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur ***bretagne.bzh/formation-emploi***